

# CONVENTION CONCERNANT L'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE MUTUELLE EN MATIERE FISCALE

STE n° 127 - Strasbourg, 25.I.1988, telle qu'amendée par le Protocole de 2010

## SUISSE

### Compilation des Déclarations actuellement en vigueur (\*) concernant

Annexe A - Impôts auxquels s'applique la Convention (Article 2).	X
Annexe B - Autorités compétentes (Article 3).	X
Annexe C - Définition du terme "ressortissant" aux fins de la Convention (Article 3).	-

Déclaration consignée dans l'instrument de ratification et une Note Verbale de la Délégation de la Suisse auprès de l'OCDE, déposés auprès du Secrétaire Général de l'OCDE le 26 septembre 2016 - Or. fr. (en vigueur depuis le 1er janvier 2017)

#### ANNEXE A – Impôts auxquels s'applique la Convention :

- . **Article 2, paragraphe 1.a.i:** Les impôts fédéraux sur le revenu (revenu global, produit du travail, rendement de la fortune, bénéfices industriels et commerciaux, gains en capital et autres revenus).
- . **Article 2, paragraphe 1.b.i:**
  - . Les impôts cantonaux et communaux sur le revenu (revenu global, produit du travail, rendement de la fortune, bénéfices industriels et commerciaux, gains en capital et autres revenus);
  - . Les impôts cantonaux et communaux sur la fortune (fortune totale, fortune mobilière et immobilière, fortune industrielle et commerciale, capital et réserves et autres éléments de la fortune).

Déclaration consignée dans une Communication de la Délégation de la Suisse auprès de l'OCDE, datée du 22 janvier 2016, enregistrée au Secrétariat Général de l'OCDE le 29 janvier 2016 - Or. fr., confirmée dans l'instrument de ratification déposé auprès du Secrétaire Général de l'OCDE le 26 septembre 2016 - Or. fr. (en vigueur depuis le 1er janvier 2017)

#### ANNEXE B – Autorités compétentes

Le Chef du Département fédéral des Finances ou son représentant autorisé.

#### ANNEXE C – Définition du terme "ressortissant" aux fins de la Convention

--

-----  
(\*) Situation au 1er Janvier 2021. Pour une Chronologie complète des déclarations, veuillez consulter notre site, rubrique [Recherches](#).  
Source : Bureau des Traités du Conseil de l'Europe sur <http://conventions.coe.int>